



REPUBLIQUE FRANCAISE

--

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

--

ARRONDISSEMENT D'ALTKIRCH

--

CANTON DE MASEVAUX

--

-

PROCES-VERBAL

Election du Président(e), des Vice-Président(e)s et des autres membres du Bureau

-

Effectif du Conseil communautaire : 59

Nombre de Conseillers en exercice : 59

Nombre de conseillers titulaires présents : 56

Nombre de conseillers titulaires absents : 01

Nombre de conseillers suppléants présents dotés du droit de vote : 02

Nombre de procurations : 01

Nombre de votants : 59

L'an deux mille vingt-six le neuf du mois d'avril à dix-neuf heures, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 et de l'article L. 5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil communautaire de la Communauté de communes Sud Alsace Largue à la salle communale de Ballersdorf, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant de la Communauté de communes Sud Alsace Largue, le deux avril deux mille vingt-six, conformément à l'article L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présent(e)s Mesdames et Messieurs les conseiller(e)s communautaires titulaires de la Communauté de communes Sud Alsace Largue :

Commune	NOM, Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L.2121-20, applicable en vertu de l'article L.5211-1 du CGCT) :
ALTENACH	WERNER Stéphane	X		
BALLERSDORF	WIEST Laurent	X		
	BOSSWINGEL Rachel	X		
BALSCHWILLER	JACOBBERGER Thierry	X		
	SCHLIENGER Bernadette	X		
BELLEMAGNY	BILGER Christian	X		
BERNWILLER	BAUR Patrick	X		
	GREDER Béatrice	X		
	GASCHY Benoît	X		
BRECHAUMONT	BLONDE Mathieu		X	
BRETTEN	GLESS Michel	X		
BUETHWILLER	BRINGEL Eric	X		
CHAVANNES-sur- l'ETANG	ASTGEN Denis	X		
DANNEMARIE	BERBETT Alexandre	X		
	HOLLEVILLE Nicolas	X		
	LAKOMIAK Evelyne	X		
	SIMET Luc	X		
	DZIURDZI Marie-Laure	X		
	VIRON Boris	X		
DIEFMATTEN	VERCOUTER Lionel	X		
EGLINGEN	BRUN Vincent	X		
ELBACH	SCHACHERER Emmanuel	X		
ETEIMBES	KLINGLER Thierry		X	
FALKWILLER	GROSS Pascal	X		
FRIESEN	GEIGER Claude		X	ULMANN Fabien
FULLEREN	CLORY Patrick	X		
GILDWILLER	SCHNOEBELEN Virginie	X		
GOMMERSDORF	NASS Denis	X		
GUEVENATTEN	SCHITTLY Bernard	X		
HAGENBACH	RICKLIN Christophe	X		
	ROCHEREAU Philippe	X		
HECKEN	GENTZBITTEL Claude	X		
HINDLINGEN	BRUNNER Dominique	X		
LARGITZEN	ADAM Jean-Bernard	X		
MAGNY	LAPOTRE Denis	X		
MANSPACH	WIEDEMANN Pascal	X		

MERTZEN	WININGER José	X		
MONTREUX-JEUNE	DAUBIAN DELISLE Bertrand	X		
MONTREUX-VIEUX	WILHELM Patrick	X		
	CONRAD Jean-Louis	X		
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER Pascal	X		
PFETTERHOUSE	FRISCH Jean-Rodolphe	X		
	HEYER Morand	X		
REZSWILLER	GRANDGIRARD Franck	X		
ROMAGNY	PROB Anne	X		
SAINT-COSME	JULIEN Loïc	X		
SAINT-ULRICH	PARENT Marc	X		
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE Maurice	X		
	HOFSTETTER Geneviève	X		
	PONCET Stéphane	X		
	STRUB Martine	X		
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN Fabien	X		
STERNENBERG	SUTTER Bernard	X		
STRUETH	ZINCK Jean-Michel	X		
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG Francis	X		
TRAUBACH-le-HAUT	WELTERLIN Marie	X		
UEBERSTRASS	WININGER Sébastien	X		
VALDIEU-LUTRAN	STUTZMANN Marc	X		
WOLFERSDORF	KRESS Nicolas	X		

Etaient également présent(e)s, les conseiller(e)s suppléant(e)s des communes, ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si et seulement si le délégué titulaire de leur commune est absent.

Commune	NOM, Prénom	PRESENT	ABSENT
ALTENACH	BIHL Emmanuel		X
BELLEMAGNY	LEHNING Véronique	X	
BRECHAUMONT	MARTINEAU Céline	X	
BRETTEN	BERNARD Robert	X	
BUETHWILLER	ALBISSER Bertrand		X
CHAVANNES-sur-l'ETANG	WININGER Christian		X
DIEFMATTEN	GESSIER Alain	X	
EGLINGEN	JULLY Nathalie		X
ELBACH	SCHMITT Line		X
ETEIMBES	DEYBER Carole	X	
FALKWILLER	DIDIERLAURENT Sandrine	X	
FRIESEN	BOEGLIN Yves		X
FULLEREN	SCHWECHLER Fabien		X
GILDWILLER	MEYER Myriam	X	
GOMMERSDORF	PERSON Laurent		X

GUEVENATTEN	BATTIGELLO Raphaël		X
HECKEN	RUETSCH Claudine	X	
HINDLINGEN	PETREMENT Josiane		X
LARGITZEN	JAEGY Charlotte		X
MAGNY	GIRARD-MENETRE Virginie	X	
MANSPACH	GSCHWIND Brice	X	
MERTZEN	KLOETZLEN Angélique		X
MONTREUX-JEUNE	KUNTZ BLEU Brigitte		X
MOOSLARGUE	PETER Catherine		X
RETZWILLER	BURGY Annick	X	
ROMAGNY	LEWEK Vincent		X
SAINT-COSME	WENGENROTH Pascal		X
SAINT-ULRICH	DAGUET Carole	X	
SEPPPOIS-le-HAUT	REIN Guillaume		X
STERNENBERG	BIHR Jean-Yves	X	
STRUETH	DIETSCH Sylvie	X	
TRAUBACH-le-BAS	STUTZMANN Guy	X	
TRAUBACH-le-HAUT	FREYBURGER Nathalie		X
UEBERSTRASS	PATRIX Caroline		X
VALDIEU-LUTRAN	BARNABE Christophe		X
WOLFERSDORF	SCHINDLER Florian		X

1. INSTALLATION DES CONSEILLER(E)S COMMUNAUTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre foncier Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur ULMANN Fabien, Président sortant de la Communauté de communes Sud Alsace Largue, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes Sud Alsace Largue cité(e)s ci-dessus (présent(e)s et absent(e)s) installé(e)s dans leurs fonctions.

2.1. ELECTION DU (DE LA) PRESIDENT(E)

Monsieur FRISCH Jean-Rodolphe a pris la présidence de la séance en sa qualité de doyen d'âge conformément aux articles L. 5211-2 et L. 2122-8 du CGCT.

Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire, a dénombré 58 Conseiller(e)s communautaires présent(e)s et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT est remplie.

2.1.1. DEROULEMENT DE CHAQUE TOUR DE SCRUTIN

Chaque Conseiller(e) communautaire s'est vu remettre un boîtier électronique permettant le vote électronique à chaque tour de scrutin, conformément à la délibération n°C20191201 adoptée par le Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2019.

Il est procédé à un essai du système de vote électronique qui respecte les conditions de vote conformément aux textes en vigueur.

2.1.2. DESIGNATIONS DU SECRETAIRE DE SEANCE & DES ASSESSEURS

Le Conseil communautaire a désigné par 53 voix pour, 0 voix contre, 03 votes blancs et 03 non-votants :

- en qualité de secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L.5211-1 du CGCT) : Monsieur VIRON Boris

Le Conseil communautaire a ensuite désigné par 55 voix pour, 02 voix contre, 02 votes blancs et 0 non-votant :

- en qualité d'assesseurs :
 - Monsieur BERBETT Alexandre
 - Monsieur GENTZBITTEL Claude

2.1.3. APPEL A CANDIDATURES

Le Président doyen invite le Conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président doyen a fait appel à candidatures et invite le Conseil communautaire à procéder à l'élection du Président.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)
HOLLEVILLE Nicolas

2.1.4. RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de votes blancs : 06
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 53
- f) Majorité absolue : 27

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
HOLLEVILLE Nicolas	53	Cinquante-trois

2.1.5. PROCLAMATION ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur HOLLEVILLE Nicolas a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

2.2. DETERMINATION NOMBRE VICE-PRESIDENTS / AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Sous la présidence de M. élu Président, le Conseil communautaire a été invité à se prononcer sur la détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

Le Président a indiqué qu'en vertu de l'article L. 5211-10 du CGCT, le nombre des Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze Vice-Présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de Vice-Présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le Président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 10 Vice-Présidents.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé le nombre de Vice-Présidents par 58 voix pour, 0 voix contre et 01 vote blanc à : **08 Vice-Présidents**.

Le nombre des autres membres du Bureau a été fixé par 56 voix pour, 0 voix contre, 01 vote blanc et 02 non-votants à : **08 autres membres du Bureau**.

2.3. ELECTION DES VICE-PRESIDENT(E)S

Sous la présidence de M, élu Président de la Communauté de communes Sud Alsace Largue, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Président(e)s. Il a été rappelé que les Vice-Président(e)s sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 5211-10 du CGCT).

2.3.1. ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 02
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 01
- d) Nombre de votes blancs : 01
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 55
- f) Majorité absolue : 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
JACOBBERGER Thierry	55	Cinquante-cinq

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Monsieur JACOBBERGER Thierry a été proclamé premier Vice-Président et immédiatement installé.

2.3.2. ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 01
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 02
- d) Nombre de votes blancs : 12
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 44
- f) Majorité absolue : 23

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
GREDER Béatrice	44	Quarante-quatre

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Madame GREDER Béatrice a été proclamée deuxième Vice-Présidente et immédiatement installée.

2.3.3. ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 01
- d) Nombre de votes blancs : 07
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 51
- f) Majorité absolue : 26

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
SOMMERHALTER Pascal	51	Cinquante-et-un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Monsieur SOMMERHALTER Pascal, a été proclamé troisième Vice-Président et immédiatement installé.

2.3.4. ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de votes blancs : 04
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 55
- f) Majorité absolue : 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
GRANDGIRARD Franck	55	Cinquante-cinq

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Monsieur GRANDGIRARD Franck a été proclamé quatrième Vice-Président et immédiatement installé.

2.3.5. ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59

- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 01
- d) Nombre de votes blancs : 07
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 51
- f) Majorité absolue : 26

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
GLESS Michel	51	Cinquante-et-un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Monsieur GLESS Michel a été proclamé cinquième Vice-Président et immédiatement installé.

2.3.6. ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 01
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de votes blancs : 04
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 54
- f) Majorité absolue : 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
SUTTER Bernard	54	Cinquante-quatre

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Monsieur SUTTER Bernard a été proclamé sixième Vice-Président et immédiatement installé.

2.3.7. ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

RESULTATS PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 01
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 02
- d) Nombre de votes blancs : 05
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 51
- f) Majorité absolue : 26

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
KRESS Nicolas	51	Cinquante-et-un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

Monsieur KRESS Nicolas a été proclamé septième Vice-Président et immédiatement installé.

2.3.8. ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 01

- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de votes blancs : 03
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 55
- f) Majorité absolue : 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
PONCET Stéphane	55	Cinquante-cinq

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT

Monsieur PONCET Stéphane a été proclamé huitième Vice-Président et immédiatement installé.

2.4. ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas Président ou Vice-Président, sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 5211-10 du CGCT).

2.4.1. ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°1

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 01
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 02
- d) Nombre de votes blancs : 05
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 51
- f) Majorité absolue : 26

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
NASS Denis	51	Cinquante-et-un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°1

Monsieur NASS Denis a été proclamé membre du Bureau et immédiatement installé.

2.4.2. ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°2

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 01
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 02
- d) Nombre de votes blancs : 04
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 52
- f) Majorité absolue : 27

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
CLORY Patrick	52	Cinquante-deux

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°2

Monsieur CLORY Patrick a été proclamé membre du Bureau et immédiatement installé.

2.4.3. ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°3

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 01
- d) Nombre de votes blancs : 02
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 56
- f) Majorité absolue : 29

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
PROB Anne	56	Cinquante-six

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°3

Madame PROB Anne a été proclamée membre du Bureau et immédiatement installée.

2.4.4. ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°4

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 01
- d) Nombre de votes blancs : 03
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 55
- f) Majorité absolue : 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
ROBISCHUNG Francis	55	Cinquante-cinq

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°4

Monsieur ROBISCHUNG Francis a été proclamé membre du Bureau et immédiatement installé.

2.4.5. ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°5

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 01
- d) Nombre de votes blancs : 17
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 41
- f) Majorité absolue : 21

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
WILHELM Patrick	41	Quarante-et-un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°5

Monsieur WILHELM Patrick a été proclamé membre du Bureau et immédiatement installé.

2.4.6. ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°6

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 01
- d) Nombre de votes blancs : 02
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 56
- f) Majorité absolue : 29

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
Monsieur WIEST Laurent	56	Cinquante-six

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°6

Monsieur WIEST Laurent a été proclamé membre du Bureau et immédiatement installé.

2.4.7. ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°7

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 01
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de votes blancs : 07
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 51
- f) Majorité absolue : 26

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
GEIGER Claude	20	Vingt
VERCOUTER Lionel	31	Trente-et-un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°7

Monsieur VERCOUTER Lionel a été proclamé membre du Bureau et immédiatement installé.

2.4.8. ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°8

RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a) Nombre de conseiller(e)s présent(e)s n'ayant pas pris part au vote électronique : 0
- b) Nombre de votants : 59
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls (article L.66 du code électoral) : 01
- d) Nombre de votes blancs : 07

e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 51

f) Majorité absolue : 26

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
GROSS Pascal	51	Cinquante-et-un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MEMBRE DU BUREAU n°8

Monsieur GROSS Pascal a été proclamé membre du Bureau et immédiatement installé.

3. OBSERVATIONS & RECLAMATIONS

NEANT.

4. CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 09 avril 2026 à 20 heures 21 minutes, soit vingt heures et vingt-et-un minutes, en deux exemplaires a été, après lecture, signé par le Président de la Communauté de communes, le doyen d'âge du Conseil communautaire, le secrétaire de séance et les deux assesseurs.

Le Président de la Communauté de communes Sud Alsace Largue :



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Pellerin", written over the logo.

Le doyen d'âge du Conseil communautaire :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several horizontal strokes.

Le secrétaire de séance :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Vireau".

Les assesseurs :

Two handwritten signatures in blue ink, one appearing to be "M. Pellerin" and the other "C. B. B. B.".